

Réf: Dossier 307267

Avis de constitution

SOCIETE « HONOMOUBTP » en abrégé « HONOMOUBTP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE
NON LOIN DE LA MATERNITE, LA CITE SAINT RAPHAEL
LOT 54 ILOT 52, 21 BP 1357 ABIDJAN 21, Lot 54, Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 11 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HONOMOUBTP » en abrégé «
HONOMOUBTP »

Objet :
-Construction
-Fourniture de matériaux de construction
-Location de matériels de construction
-Rénovation
-Conseils pratique de construction
-Tous travaux BTP et génie civil
-Prestation de services diverses

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE
NON LOIN DE LA MATERNITE, LA CITE SAINT RAPHAEL LOT
54 ILOT 52, 21 BP 1357 ABIDJAN 21, Lot 54, Ilot 52

Dirigeant(s) M LABILE HONOMOUBTP (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04369 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

